

Le Pôle Régional Santé : une réponse régionale à l'urgence, à la crise et aux transitions

AUTEURS : B. Kauz¹, J. Ombelli² (¹Montagny-Chamard; ²Yverdon-les-Bains)

Contact : Brigitte Kauz, En Chamard 55 A, CP 221, 1440 Montagny-Chamard CH
brigitte.kauz@ehnv.ch, 0765656046

Situation initiale

La surcharge des services d'urgences, la diminution des médecins de premier recours, l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques et de la multimorbidité, ainsi que le vieillissement de la population ont des impacts directs sur la population et les institutions. Ces constats requièrent un changement de paradigme et une réorganisation des soins de premiers recours.

Objectif

Le but du projet est d'optimiser les prises en charge des adultes, lors d'urgence, de crise ou de transitions entre les différents partenaires de soin de la Région Nord vaudoise. Le Pôle Régional Santé se définit par un concept qui se traduira, dans un premier temps, par la mise en place de processus cliniques émanant de collaborations interdisciplinaires et interinstitutionnelles. Dans un deuxième temps, un bâtiment regroupant dans un même lieu le tri et l'orientation, la médecine de premier recours, les équipes mobiles régionales, des consultations spécialisées, les soins de transitions, des lits temporaires et une pharmacie d'interface sera construit. Les objectifs principaux du projet sont d'améliorer la qualité et l'efficacité des prestations de santé, ainsi que l'interface entre le stationnaire et le communautaire; de mettre en place un processus

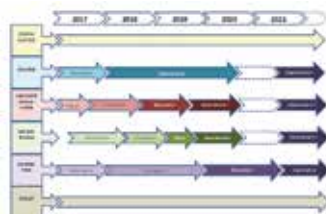
commun afin d'assurer la détection précoce, le recours à des prestations spécialisées et le suivi transverse des trajectoires de soins ; d'éviter les hospitalisations inappropriées et développer l'ambulatoire ; de déployer un service de médecine interne générale régional (inclus la formation et la grade médicale) ; d'intégrer les compétences pharmaceutiques dans les prises en charges interdisciplinaires. Les facteurs de réussite du projet seront la mise en place des processus, la réduction des coûts liés aux hospitalisations et la réduction du nombre de lits hospitaliers. Ce projet est soumis à de forts enjeux cliniques, stratégiques, financiers, de gouvernance, juridiques, architecturaux et de santé publique. Les hôpitaux (somatiques et psychiatriques), les soins à domicile, le réseau de soins, les pharmacies d'officines, les médecins ou autres professionnels installés, et les EMS (SAMS et courts séjours) de la région seront impactés par le projet.

Approche, méthode, horizon temporel

En suivant la méthodologie Hermès 5, l'année 2017 sera consacrée à la conceptualisation, l'année 2018 à la réalisation et l'année 2019 aux déploiements cliniques. Dès 2021, les différents partenaires pourront intégrer des locaux attenants les urgences hospitalières à Yverdon-les-Bains.



Schéma Pôle Régional Santé



Planification Pôle Régional Santé